

Maîtriser le risque de contamination par les pesticides en filière bio

Le règlement encadrant la production biologique interdit l'utilisation de substances non conformes (pesticides chimiques de synthèse, certains additifs, etc.) sur les produits bios. Cependant, dans certains cas (contamination croisée, contamination accidentelle, etc.), des résidus de pesticides peuvent se retrouver sur certains produits bios. Pour gérer ce risque de résidus pesticides en filière bio, les opérateurs de production bio réalisent régulièrement des prélèvements sur les produits certifiés dans le cadre de leur plan d'analyse. En cas de résultat d'analyse positif, l'opérateur.rice doit suivre certaines étapes détaillées dans la réglementation BIO afin de déterminer le type de contamination et l'impact de cette contamination sur le produit.

Modalités

<p>1 jour - 7 h</p> <p>Horaires : 9 h – 12 h 30 + activités à distance</p> <p>Sessions : 8 et 9 avril 2025 – COMPLET 20 et 21 mai 2025 – à distance 18 et 19 novembre 2025 – à distance 16 et 17 décembre 2025 – à distance</p> <hr/> <p>925 € HT</p>	<p>Pour qui ?</p> <p>Responsables analyses, réglementaire ou qualité</p> <p>Auditeurs internes</p>	<p>Quelle pédagogie ?</p> <p>Echanges</p> <p>Mise en situation</p> <p>exercices et études de cas concrets</p>	<p>Les pré-requis</p> <p>La certification AB par Ecocert FRANCE des opérateurs inscrits à la formation doit être effective au jour de la formation</p>
---	---	--	---

OBJECTIFS

- Interpréter les exigences réglementaires relatives à la gestion des risques contaminants comme les pesticides
- Comprendre les méthodes et outils d'interprétation des résultats d'analyses utilisés par Ecocert France
- Identifier les actions à entreprendre en cas de détection de pesticides dans un produit biologique
- Appliquer les règles et les outils d'interprétation d'analyse

PROGRAMME

Accès offert à 2h d'e-learning facultatif sur les exigences réglementaires en bio et la construction d'un système de gestion des analyses

INTRODUCTION : REGLEMENTATION ET VOCABULAIRE

- Présence de substances interdites = soupçon
- Objectif : trouver l'origine de la contamination
- Les différentes étapes à suivre

INVESTIGATIONS PAR L'OPERATEUR : COMMENT ETAYER LE SOUPCON ?

- Vérification des garanties
- Vérification des opérations sous contrôle de l'opérateur

INVESTIGATION DOCUMENTAIRE : CARACTERISATION DE LA CONTAMINATION

- Contexte du prélèvement
- Performance analytique
- Fonction et propriétés de la substance active
- Dans quels cas l'investigation documentaire permet elle de dissiper le soupçon ?

ESTIMER L'IMPORTANCE DE LA CONTAMINATION

- Remonter jusqu'à la matière qui a subi la contamination
 - Cas d'un produit brut
 - Cas d'un produit transformé mono-ingrédient
 - Cas d'un produit multi ingrédient
- L'indicateur A
 - Cas général
 - Cas particuliers

INVESTIGATIONS EN AMONT DE L'OPERATEUR

- Les bonnes questions à poser à son fournisseur
- Points de vigilance sur les réponses

SYNTHESE DES INVESTIGATIONS ET CONCLUSION

- Le dossier d'investigation
- Si l'opérateur est en mesure de dissiper le soupçon
- Si l'opérateur n'est pas en mesure de dissiper le soupçon
- Focus sur la réglementation générale : Respect des LMR
- EN RESUME : Points clefs à retenir et boîte à outils

INFO TARIFS

Le tarif de la formation s'élève à 925 € HT.

Une réduction de 50% est appliquée sur le prix de la formation dès le second participant pour une même session issu de la même société.